



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 097-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.143

Déposée le : 24.05.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 04.06.2020

N° d'ACE : 768/2020 du 1^{er} juillet 2020
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

La célèbre descente du Lauberhorn rayée du calendrier des épreuves de la coupe du monde de ski alpin ?

Selon des informations parfaitement concordantes, la célèbre descente du Lauberhorn risque fort de disparaître pour toujours du calendrier des épreuves de la coupe du monde de ski alpin. Le Lauberhorn et la Streif de Kitzbühel sont les épreuves les plus prestigieuses du cirque blanc.

À l'origine de la menace délétère qui pèse sur la pérennité de la manifestation sportive la plus prestigieuse et la plus connue du canton de Berne se trouve un conflit entre le comité des courses du Lauberhorn et Swiss-Ski, la Fédération suisse de ski. Cette dernière est allée jusqu'à demander que la descente du Lauberhorn ne figure plus au calendrier des épreuves de la Coupe du monde à partir de la saison 2021/2022.

Le conflit entre les organisateurs de la magnifique manifestation de Wengen et Swiss-Ski semble porter sur les revenus des droits de télévision. Des questions liées au marketing avivent elles aussi le climat tendu entre les deux parties.

Le TAS (Tribunal Arbitral du Sport) est intervenu pour mettre un terme à cet antagonisme. Pour l'heure, ses tentatives de médiation paraissent avoir été vaines.

La descente du Lauberhorn – la plus longue du calendrier – et son paysage majestueux mondialement connu sont regardés par des centaines de millions de téléspectateurs. Des milliers de touristes connaissent l'Oberland bernois grâce à la retransmission télévisée de cette descente.

Des milliers de nuitées dans les hôtels sont étroitement liées à cette épreuve classique. Les chemins de fer de montagne et les remontées mécaniques des domaines skiables de la région en profitent directement et indirectement. La disparition de la traditionnelle descente du Lauberhorn du calendrier des épreuves de la Coupe du monde de ski porterait un coup extrêmement dommageable à l'image du canton de Berne, à son tourisme et à son économie.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Sans entrer dans des calculs d'apothicaire, combien de nuitées dans les hôtels du canton de Berne peuvent-elles être directement et indirectement attribuées aux épreuves de ski de Wengen ?
2. Toujours sans entrer dans des calculs d'apothicaire, quelle est l'incidence des épreuves de ski sur le Revenu cantonal bernois ?
3. Le Conseil-exécutif est-il disposé à mettre tout son poids institutionnel et politique dans la balance afin que la descente du Lauberhorn figure toujours dans le calendrier des épreuves de la Coupe du monde de ski ?

Motivation de l'urgence : Les décisions relatives à l'avenir de la descente du Lauberhorn risquant d'être prises très prochainement, nous demandons l'urgence.

Réponse du Conseil-exécutif

1. Il n'existe aucune indication récente à ce sujet. Sur la base des données mises à disposition par les organisateurs ainsi que d'une étude réalisée en 2002 concernant l'importance économique de la course du Lauberhorn¹, le Conseil-exécutif estime qu'environ 45 000 nuitées hôtelières par année sont imputables à cette dernière.
2. Il n'existe aucune indication récente à ce sujet. Les seules données disponibles datent de l'étude de 2002. Cette dernière parvient à la conclusion que cette année-là, les recettes fiscales directes (c'est-à-dire sans prise en compte des sous-traitants, des répercussions à long terme, etc.) réalisées aux niveaux fédéral, cantonal et communal se sont montées à 132 000 francs au total, dont plus de la moitié était à mettre au compte de la TVA. Le Conseil-exécutif estime que les recettes cantonales devraient aujourd'hui atteindre un montant approchant les 100 000 francs.
3. Les services cantonaux compétents sont depuis un certain temps déjà en contact avec les organisateurs de la course du Lauberhorn. En outre, la future procédure concernant l'organisation et le financement des courses de Coupe du monde FIS a pu être ébauchée lors d'une réunion au sommet qui s'est tenue le 28 mai 2020 en présence de la conseillère fédérale Viola Amherd. Le Conseil-exécutif part du principe que le maintien de la course du Lauberhorn au sein de la Coupe du monde FIS est ainsi garanti.

Destinataire
– Grand Conseil

¹ Rütter et. al.: Volkswirtschaftliche Bedeutung von Sportgrossanlässen in der Schweiz. Fallstudie Internationale Lauberhornrennen Wengen 2002. Rüschlikon / Lucerne, novembre 2002 (en all.).